

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

| | | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Nom de l'installation visitée | CENTRE D'HEBERGEMENT VILLA MARIA | | |
| Statut | Public | Nbre de lits perm. au permis | 50 |
| Établissement | CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT | Adresse | 404, AVENUE DU FOYER |
| Région | Bas-Saint-Laurent | Ville | Saint-Alexandre-de-Kamouraska |

Informations sur la visite

| | | | |
|-----------------------------|-----------------|-------------------------------|-------------|
| Date de la visite | 1 novembre 2023 | Reddition de comptes 1 | 1 août 2024 |
| Date de transmission | | Reddition de comptes 2 | 1 mai 2025 |

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion. Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|---|-------------------|
| 1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année. | Réalisé |

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement au personnel concernant les troubles neurocognitifs majeurs et les soins palliatifs et de fin de vie. Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs proches. | En cours |

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions. | <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire Histoire de vie n'est pas complété pour l'ensemble des résidents et n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. • La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. | En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure. | <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. | En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 5. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination. | <ul style="list-style-type: none"> • Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - du maintien de leurs capacités fonctionnelles. - du respect de leurs préférences quant aux heures de lever et de coucher. | En cours |

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 6. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas. | <ul style="list-style-type: none"> • La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité. | En cours |

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 7. S'assurer de l'entretien des lieux et d'aménager, d'adapter et de personnaliser l'environnement physique afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches. | <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement des lieux physiques ne prévoit pas d'espaces ou commodités dédiés aux résidents et leurs proches et ne permet pas au résident de se sentir chez lui. • Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude, peinture, plancher, plafond et/ou mobilier). | En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 8. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées. | <ul style="list-style-type: none"> • Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. | En cours |
| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
| 9. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie. | <ul style="list-style-type: none"> • Aucun partenaire de la communauté n'est impliqué dans le milieu de vie. | En cours |